

Paris, le 10 janvier 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaction de l'UIMM à la présentation de la réforme des retraites

L'UIMM considère que réformer le système des retraites est une priorité qui nous oblige collectivement à prendre nos responsabilités pour assurer l'avenir de notre modèle social. Il s'agit non seulement d'une nécessité en termes d'équilibre financier du système, mais aussi de maintien du niveau de pension des retraités. Il s'agit au fond d'un véritable enjeu d'équité entre les générations.

Le projet de réforme présenté ce jour par la Première ministre prévoit le report de l'âge légal de départ à la retraite ainsi qu'une accélération de la hausse de durée de cotisation. L'UIMM salue le projet soumis par le Gouvernement et considère qu'il va dans le bon sens.

L'UIMM, qui représente 42 000 entreprises dont 90% de PME, regrette que le projet gouvernemental ne tienne pas compte du coût financier que représente pour les entreprises l'allongement de la durée de vie au travail. Elle ne peut se résoudre à admettre que cette réforme entraîne des coûts supplémentaires pour les entreprises, en particulier celles de l'industrie qui souffrent déjà d'un retard de compétitivité significatif par rapport à leurs concurrents, y compris européens.

Attachée au dialogue social, l'UIMM déplore que le Gouvernement propose une augmentation des cotisations à la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) contre une baisse de celles aux accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP).

Elle salue en revanche la non-poursuite du chantier de transfert du recouvrement des cotisations AGIRC-ARRCO aux URSSAF. Une telle hypothèse était en tout point inacceptable alors que cette gestion paritaire, fondée sur le recouvrement des cotisations patronales et salariales, a démontré son efficacité en préservant les équilibres financiers des retraites complémentaires des salariés du privé.

L'UIMM continuera de suivre de très près cette réforme des retraites et sera vigilante à son impact pour les entreprises industrielles, qui sont déterminantes pour l'avenir de notre pays et sa capacité à répondre aux défis de demain.

Contact presse :

Léo Finkel

leo.finkel@plead.fr / +33 6 32 09 54 94

L'UIMM La Fabrique de L'Avenir représente 42 000 entreprises industrielles de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale, de l'aéronautique, du spatial et du ferroviaire, de l'électrique et de l'électronique, du nucléaire et des équipements ménagers. L'UIMM La Fabrique de L'Avenir s'appuie sur un réseau de 59 chambres syndicales territoriales et 10 fédérations professionnelles. Pilote du premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle, l'UIMM La Fabrique de L'Avenir accompagne au plus près de leurs besoins l'ensemble des entreprises industrielles dans la recherche des compétences nécessaires à leur développement.



[@uimm](https://twitter.com/uimm)



[lafabriquedelavenir](https://www.facebook.com/lafabriquedelavenir)



[UIMM](https://www.linkedin.com/company/uimm)



[UIMM La Fabrique de l'Avenir](https://www.youtube.com/channel/UCUIMM)